

CONCOURS MONDIAL DES FLEURISTES DE TOURS

Règlement des épreuves des 5 et 6 octobre 2019

TOURS - PALAIS DES CONGRES DE TOURS

Préambule :

Le concours se veut le plus équitable pour tous, tant par la possibilité de le gagner que d'y participer.

Il est ouvert à tous, fleuristes traditionnels, fleuristes de livre service, professeurs en Art Floral, **ayant déjà remporté un concours National ou International.**

Les épreuves font appel au savoir-faire professionnel, aux connaissances botaniques, techniques, mais aussi à l'art de la mise en scène.

Article 1 : Objet

En parallèle du salon professionnel Novafleur de Tours qui se déroulera les 6 et 7 Octobre 2019 au Palais des Congrès de Tours, 26 boulevard Heurteloup CS 24225-37042 Tours Cedex 1, sera organisé le

CONCOURS MONDIAL DES FLEURISTES DE TOURS.

Le concours se déroulera en plusieurs épreuves du samedi 5 au dimanche 6 octobre 2019.

Article 2 : Organisateur

Le Concours Mondial des Fleuristes de Tours est organisé par la SAEM Tours événements, en collaboration avec le C2F.

SAEM Tours événements

26 Boulevard Heurteloup-CS 24225
37042 Tours Cedex 1, France

Article 3 : Jury

Le jury sera composé de fleuristes, Meilleurs Ouvriers de France, de Fleuristes internationaux reconnus et du Gagnant du Mondial des Fleuristes 2017.

Article 4 : Dossiers de candidature

Les candidats seront sélectionnés sur dossier, comprenant obligatoirement :

- Un curriculum vitae complet et 1 photo (jpeg 300 dpi)
- La justification de 5 années de métier
- La justification de participation aux concours nationaux ou internationaux

- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport du candidat
- Un visuel de 10 créations réalisées par le candidat

Pour les candidats retenus, le montant des droits d'inscription sera de **1 500 euros**.

Le Comité d'Organisation avertira par tout moyen, chaque candidat **au plus tard le 15 juin 2019**.

A la suite de cette sélection, les finalistes devront s'acquitter des droits d'inscription dans un délai de 30 jours.

Aucun règlement ne sera accepté sur place.

IMPORTANT : En l'absence du paiement de la totalité des droits d'inscription, la candidature ne pourra être enregistrée. Le montant de ces droits n'est pas remboursable.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Les dossiers devront être rédigés en anglais ou en français. Les dossiers manuscrits ne seront pas considérés.

Les candidats s'engagent au règlement des droits d'inscription dans le cas où leur candidature aura été retenue.

Les dossiers sont à faire parvenir **AVANT le 1er juin 2019** à l'adresse suivante :

SAEM Tours événements

Concours Mondial des Fleuristes de Tours 2019
26 Boulevard Heurteloup – CS24225
37042 Tours Cedex1, France

Article 5 : Sélection des participants

La décision du Comité d'Organisation sur la sélection des candidats sera officielle au plus tard le 15 Juin 2019. Celle-ci sera sans appel.

Article 6 : Horaires des épreuves

Les épreuves du concours se dérouleront le samedi 5 et le dimanche 6 octobre 2019.

Un briefing sera organisé le samedi 5 octobre à 08h00 avant le dépôt du matériel par les candidats sur l'espace concours.

Une cérémonie de présentation officielle des candidats aura lieu le dimanche 6 octobre 2019 lors de la Soirée de Gala du Salon Novafleur.

Les résultats seront annoncés en public dimanche 6 octobre à 18h30.

Le Comité d'Organisation annoncera les résultats dans l'ordre suivant :

- La Médaille de BRONZE,
- La Médaille d'ARGENT,
- La Médaille D'OR,
- Les Quatrièmes ex-æquo.

La présence des candidats est obligatoire durant la totalité du concours, lors de la cérémonie de présentation officielle, de l'annonce des résultats et la remise des Prix.

Article 7 : Tenue vestimentaire

Pantalon noir et chemise blanche pour chaque candidat.
L'habit de travail sera fourni par l'organisation.

Article 8 : Matériel

8.1 Matériel requis à fournir par le candidat

- Matériel et matériaux pour l'épreuve libre.
- Matériel personnel permettant à chaque candidat de fabriquer des structures, contenants, sculptures.....

8.2 Matériel requis à fournir par l'Organisation

- Les supports de travail
- Les espaces de travail
- Les éléments permettant de réaliser et présenter les différents sujets imposés.

8.3 Matériel Offert par la société SMITHERS OASIS FRANCE

- Matériel traditionnel du fleuriste

8.4 Matériel acheté sur place

- Les candidats bénéficieront d'un créneau le samedi après-midi, pour aller au Marché aux Fleurs de Tours. Ils disposeront d'un budget de 150 euros chacun, remis par le Comité d'Organisation, pour l'achat de fleurs et végétaux qu'ils utiliseront pour l'épreuve 2. Les achats devront être rapportés avant 16h00.

Article 9 : Contenu du Concours

Les épreuves sont constituées de :

- **1 épreuve au sujet libre**
Le sujet sera connu du candidat après son inscription définitive.
- **5 épreuves aux sujets imposés**
Le détail des sujets sera communiqué sur place.

Article 10 : Déroulement du concours et des épreuves

• Samedi 5 Octobre

08h00	Briefing sur le concours et le déroulement des épreuves Tirage au sort du numéro de l'espace de travail
08h30-09h30	Prise de possession de l'espace de travail et installation
09h30-12h30	Epreuve 1 – Sujet libre
13h00-13h45	Déjeuner
14h00	Annonce du thème de l'épreuve 2
14h30-16h00	Marché aux Fleurs de Tours – achats fleurs et végétaux
16h00-17h00	Epreuve 2 – Sujet imposé
17h00-17h30	Rangement de l'espace de travail avec aide
18h00	Fin - Soirée libre

• Dimanche 6 octobre

08h00	Accueil des candidats et petit déjeuner
08h30	Briefing de début de concours
09h00-12h00	Epreuve 3 – Sujet imposé
12h30-13h30	Déjeuner
14h00-15h00	Epreuve 4 – Sujet imposé
15h30-17h00	Epreuve 5 – Sujet imposé

17h00-18h00	Epreuve 6 – Sujet imposé
18h00-18h30	Rangement de l'espace de travail avec aide
18h30	Proclamation des résultats et remise des prix
19h30	Soirée de Gala. Présentation Officielle des candidats

Les 3 premiers gagnants, Médaille d'Or, Médaille d'Argent et Médaille de Bronze s'engagent à être en démonstration sur l'espace Grand Public le lundi 7 octobre 2019 de 11h00 à 13h00.

Article 11 : Dotation

Le vainqueur du Concours Mondial des Fleuristes de Tours 2019 s'engage à faire partie du jury lors du prochain concours, à l'issue duquel il devra remettre son trophée au nouveau Champion.

1^{er} Prix :

- Trophée du Concours Mondial des Fleuristes de Tours 2019
- Médaille d'or du Concours Mondial des Fleuristes de Tours 2019
- 2 000 euros

2^e prix :

- Médaille d'argent du Concours Mondial des Fleuristes de Tours 2019

3^e prix :

- Médaille de bronze du Concours Mondial des Fleuristes de Tours 2019

Article 12 : Modification du règlement - Annulation

Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'apporter les modifications dictées par les circonstances ou la force majeure. Il se réserve le droit d'annuler purement et simplement le concours, les droits d'inscription étant alors, et dans ce seul cas, remboursés aux candidats, à l'exclusion de tous autres frais que ceux-ci auraient cru devoir engager pour participer au présent concours.

Toutes modifications des sujets et du présent règlement pourront intervenir jusqu'au 30 Août 2019.

Les candidats en seront informés par e-mail.

Article 13 : Questions des candidats

Toutes questions concernant le règlement et les sujets semi-imposés devront être posées par écrit. Les réponses seront faites par e-mail à l'ensemble des candidats jusqu'au 30 Août 2019.

Les questions sont à envoyer à l'adresse suivante : imarc@tours-evenements.com

Article 14 : Droit à l'image

Tous les candidats et assistants participant cèdent leur droit à l'image tous médias confondus, sans restrictions géographiques ni limitation de temps, aux organisateurs et aux partenaires du concours dans le cadre de la promotion du **Concours Mondial des Fleuristes de Tours**.

L'organisation se réserve le droit d'utiliser tous les éléments fournis par les candidats.

Article 15: Hébergement et Restauration

Pour les candidats retenus conformément au règlement général du concours, Tours événements prendra à sa charge les frais d'hébergement et de restauration des candidats retenus selon les modalités exposées ci-après.

Hébergement :

Réservation d'une chambre (petit déjeuner inclus) par Tours événements pour chaque candidat pour les nuits :

- Du samedi 5 octobre au dimanche 6 octobre 2019
- Du dimanche 6 octobre au lundi 7 octobre 2019

Restauration :

La restauration des candidats sera assurée et prise en charge par Tours événements de la façon suivante :

- Samedi 5 octobre 2019 : déjeuner et dîner
- Dimanche 6 octobre 2019 : déjeuner et dîner officiel
- Lundi 7 octobre 2019 : pour les 3 premiers gagnants uniquement (Médaille d'Or, d'Argent et de Bronze)

Sous réserve d'une information préalable, il sera toutefois tenu compte des éventuelles prescriptions d'ordre médical. Toutes questions concernant l'hébergement et la restauration des candidats sont à envoyer à l'adresse suivante : imarc@tours-evenements.com